Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) *Délibération D26_27*

Rapporteur : Christophe BÈLE, maire

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables (être imposable sur la commune) majeurs, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) *Délibération D26_27*

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :
Les commissaires titulaires : ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
Les commissaires suppléants : PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, ACQUITTER Claudine, BOULIC André, JESTIN Lydie, PERROT Didier, LANNUZEL Joseph, LE BRETON Claude, LE FAUCHEUR René, LE MENN Christelle, LOAEC Yvon, ROUDAUT Guy.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Christophe BELE
Signature numérique de Christophe BELE
Date : 2026.04.28 16:16:23 +02'00'